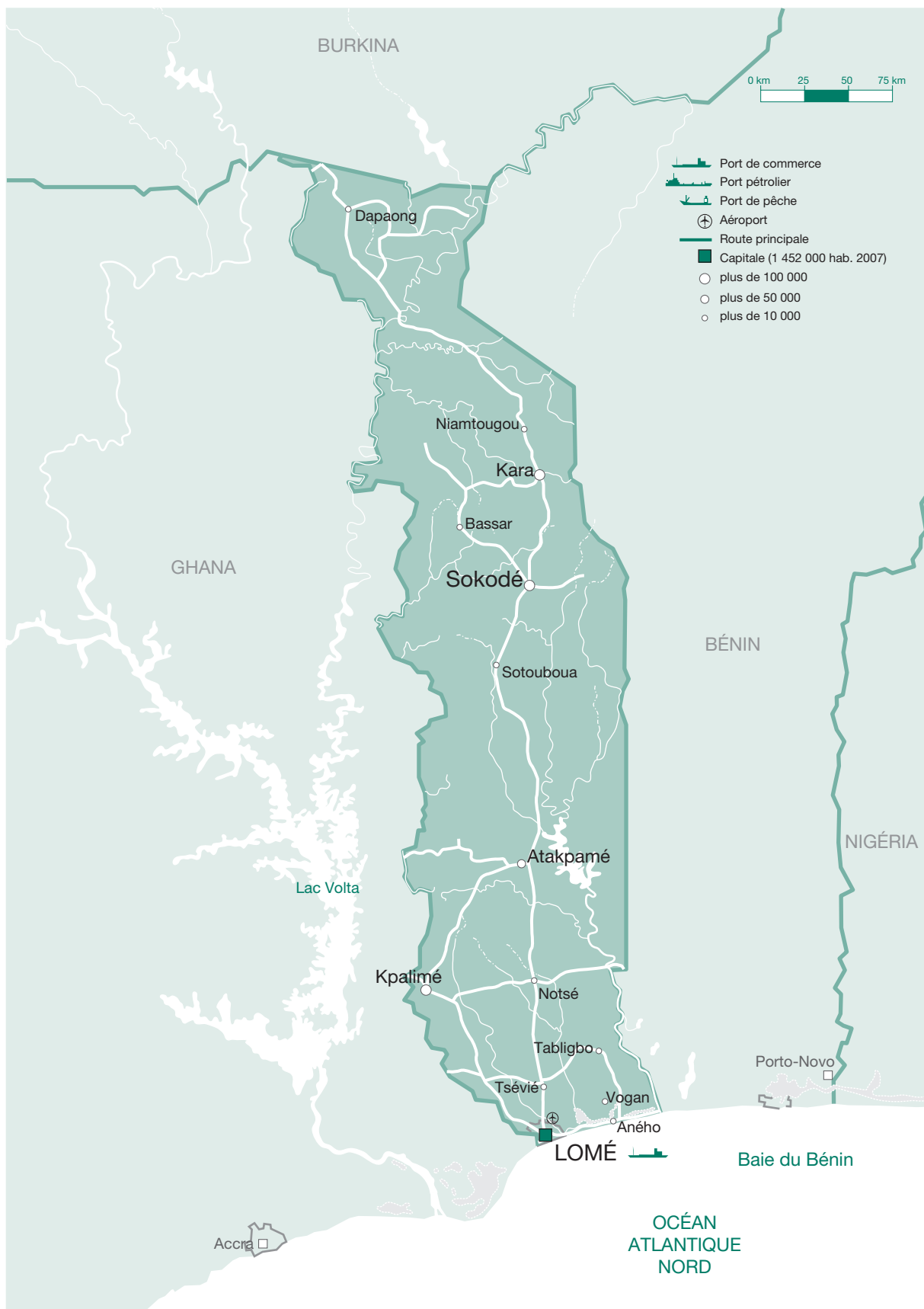


Togo  
2011





Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

# Togo

## Vue d'ensemble

Le Togo a maintenu sa croissance à un taux de 3.4 %, en dépit d'un contexte international difficile. Bien que modeste, cette croissance a permis d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTe). Elle devrait se poursuivre en 2011 et 2012 avec une légère hausse, à 3.7 % et 4 % respectivement. Le taux d'inflation s'est établi à 5.3 % en 2010, contre 2.9 % en 2009 et une prévision de 2.4 % pour 2011.

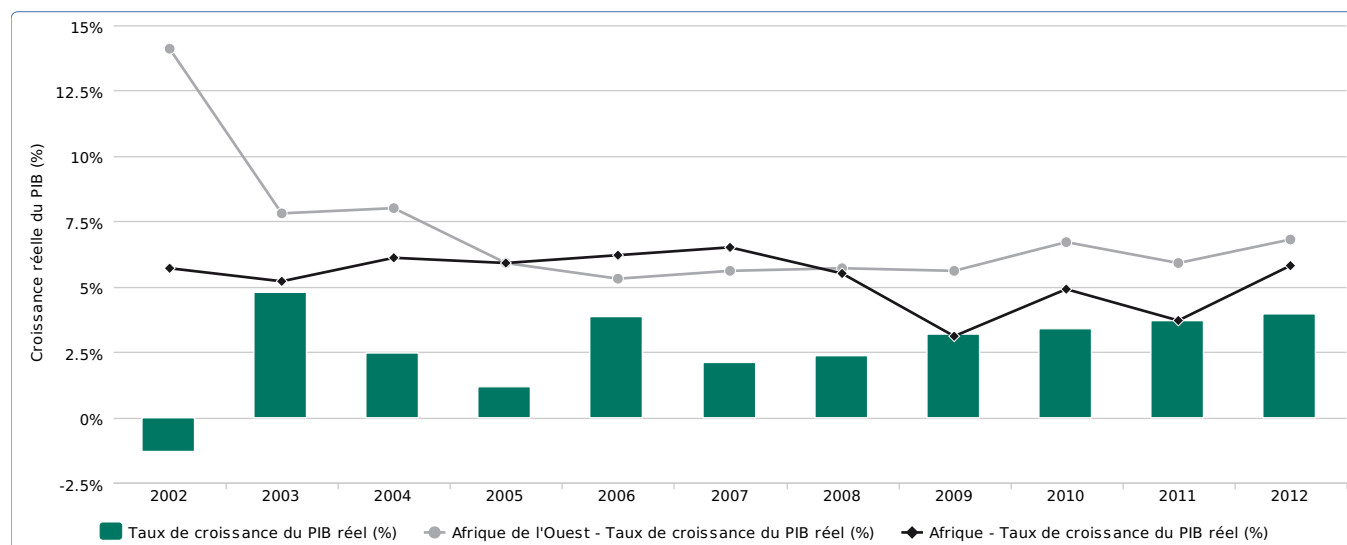
Le secteur primaire, sur lequel repose l'économie togolaise, a été affecté par la mauvaise pluviométrie en 2010. Grâce au soutien des pouvoirs publics, il a néanmoins contribué à hauteur de 1.3 % à la croissance. La bonne tenue des industries extractives, notamment le clinker, dont la production s'est accrue de 14.3 %, a également soutenu la croissance en 2010. En revanche, la rénovation de l'outil de production de la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) n'a pas eu d'effets majeurs en 2010.

Tiré par le Port autonome de Lomé (Pal), le secteur tertiaire a conforté sa place de deuxième contributeur à la croissance. Afin de promouvoir la compétitivité du Pal, les autorités ont décidé en 2010 d'y établir un guichet unique. La capacité d'absorption du pays s'est améliorée, de même que le taux d'exécution du budget d'investissements publics, passé à 6.7 % en 2010 contre 5.6 % en 2009.

En 2010, les autorités ont poursuivi le programme économique et financier, soutenu par la Facilité élargie de crédit (Fec). Grâce à la performance satisfaisante des finances publiques et au respect des critères du programme économique et financier, le Togo a accédé en décembre 2010 au point d'achèvement de l'Initiative PPTe. L'endettement va donc baisser et devrait respecter la norme communautaire d'un encours de la dette publique inférieur à 70 % du produit intérieur brut (PIB). La dette extérieure du Togo pourrait se ramener à 12.3 % du PIB en valeur actuelle. Combinée à une dette intérieure de 17.9 % du PIB, elle verrait la dette publique totale en valeur actuelle se limiter à 30 % du PIB.

Pays à faible revenu, le Togo compte sur l'appui de ses partenaires techniques et financiers pour réaliser ses objectifs de développement. Les partenaires émergents tels que la Chine et l'Inde occupent une place de choix dans la stratégie de financement du développement.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412483>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	3.2	3.4	3.7	4
<b>Inflation IPC</b>	2.9	5.3	2.4	2.3
<b>Balance budgétaire % PIB</b>	-5.5	-5.8	-5.6	-5.2
<b>Balance courante % PIB</b>	-6.6	-6.8	-5.5	-5

**Source :** Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414839>

## Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
<b>Agriculture, foresterie, pêche et chasse</b>	39.3	42.7
<b>Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière</b>	-	-
<b>dont agriculture</b>	-	-
<b>dont cultures vivrières</b>	-	-
<b>Mines et extraction</b>	3	3.2
<b>Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique</b>	-	-
<b>dont pétrole</b>	-	-
<b>Industries manufacturières</b>	8.6	7.9
<b>dont hydrocarbure</b>	-	-
<b>Electricité, gaz et eau</b>	3.2	2.6
<b>Electricité, eau et assainissement</b>	-	-
<b>Construction</b>	2.5	2.2
<b>Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants</b>	11.2	7.8
<b>dont hôtels et restaurants</b>	-	-
<b>Transports, entreposages et communications</b>	5.1	5.3
<b>Transport et stockage, information et communication</b>	-	-
<b>Finance, immobilier et services aux entreprises</b>	9.3	8.6
<b>Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services</b>	-	-
<b>Services des administrations publiques</b>	9.6	9.3
<b>Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux</b>	-	-
<b>Autres services communautaires, sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Autres services</b>	8.3	10.3
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	100	100

**Source** : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415808>

La reprise s'est poursuivie en 2010 avec un taux de croissance de 3.4 % contre 3.2 % en 2009. Cette relance modeste reste tributaire du secteur primaire, qui a connu une légère progression de la production vivrière (1.1 %) et une forte augmentation de la production du coton (15 %), la principale culture de rente. Le secteur primaire a ainsi réalisé en 2010 une croissance réelle de 3.3 %.

L'agriculture a représenté 39 % du PIB réel en 2010. Cette performance doit beaucoup aux mesures de soutien aux paysans. Des engrais ont été mis à leur disposition et dans la filière coton, la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) a démarré ses activités. Les producteurs, désormais représentés au conseil d'administration de la NSCT, ont repris confiance. La rénovation des vergers de café s'est poursuivie, de même que l'entretien des plantations de cacao. Les performances auraient été meilleures qu'en 2009 si la pluviométrie n'avait pas été capricieuse au cours du deuxième trimestre 2010. Ces conditions climatiques ont surtout affecté le riz paddy et le maïs, dont les productions ont respectivement baissé de -8.7 % et -0.9 %.

Avec une part de 19.4 % du PIB, le secteur secondaire demeure le maillon faible de l'économie togolaise. Toutefois, la valeur ajoutée de ce secteur s'est accrue de 5.6 % en 2010, contre 4 % en 2009. Cette performance repose sur les industries extractives, notamment le clinker, dont la production a augmenté de 14.3 % en 2010. Les efforts de rénovation des équipements de production entrepris par la SNPT n'ont pas produit d'effets en 2010. La production du phosphate n'a augmenté que de 1.5 %.

Le secteur tertiaire a continué à participer au tiers du PIB en 2010, à hauteur de 30 %. Ce qui le conforte dans sa place de deuxième contributeur à la croissance après le secteur primaire. Cette performance doit beaucoup au rôle que joue le Pal en tant que port d'entrée pour les pays enclavés du Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso). Le guichet unique prévu au Pal permettra de promouvoir la compétitivité en tant que hub commercial et d'accroître les recettes douanières, notamment portuaires. Le commerce a renoué avec la croissance, avec une valeur ajoutée de 12.4 % en 2010 contre -4.6 % en 2009. La filière transports et communications et celle des banques et assurances ont aussi connu de bonnes performances, grâce à une augmentation des crédits à l'économie. La valeur ajoutée du secteur tertiaire non-marchand a augmenté de 24.6 % en 2010 contre 7.9 % en 2009, en raison d'un accroissement exponentiel de la production imputée aux services bancaires.

En 2011, les contraintes sur la fourniture d'électricité seront définitivement levées, avec le début du fonctionnement effectif des équipements de la société Contour Global. Le Togo disposera d'une puissance de 100 MW supplémentaires. Le réseau routier national sera étendu, de manière à désenclaver les zones rurales. Pas moins de 164 km de pistes rurales ont été ouvertes en 2010 et 1 105 km de pistes réhabilités. Environ 17 km de routes ont été bitumés et au moins 30 km de routes réhabilités. Les flux d'aide publique au développement devraient se maintenir dans toute la sous-région, grâce à la fin de la crise financière internationale. Une donnée importante, dans la mesure où les pays d'Afrique de l'Ouest sont les principaux importateurs des produits industriels du Togo, ciment et fer à béton notamment.

Les hypothèses de projection de croissance se basent, sur le plan international, sur une hausse limitée des prix du pétrole et une demande sous-régionale soutenue pour les exportations de produits industriels du Togo. Sur le plan national, elles tablent sur une production agricole en hausse - la prudence restant de mise dans la filière coton, la nouvelle société demeurant en phase de démarrage. La prudence prévaut également pour la filière phosphate, en raison des limites de la capacité de production. Les hypothèses reposent par ailleurs sur la poursuite des travaux de reconstruction des infrastructures, la bonne performance des industries manufacturières, des bâtiments et travaux publics (BTP) et des industries connexes du bâtiment, ainsi que de la branche énergie, gaz et eau. Le commerce devrait être globalement bien orienté, et les transferts de fonds des migrants vers les ménages togolais se maintenir.

La grande inconnue porte sur les aléas climatiques et les chocs extérieurs. Les principaux risques pour 2011 et 2012 portent sur une production décevante de coton et de phosphates, une faible compétitivité de l'économie sur le marché ouest-africain, et des volumes plus faibles d'investissements directs étrangers.

Sur le marché du travail, aucun recrutement n'a été fait en 2010 dans l'administration publique. Avec la politique de reconstruction des infrastructures économiques et routières, quelques recrutements ont été opérés dans le secteur privé, dont l'importance n'est pas encore connue.

Les transferts de fonds des travailleurs émigrés togolais continuent d'alimenter l'économie togolaise en ressources additionnelles. D'août 2009 à août 2010, ces flux ont augmenté de 18.2 %, passant de 64.35 milliards de Francs CFA BCEAO (XOF) à 76.1 milliards XOF. Un apport non négligeable pour l'économie togolaise.

La demande finale est surtout tirée par la consommation privée (81.8 % du PIB en 2010), bien au-dessus de la consommation publique et de la formation brute du capital fixe (respectivement 14.3 % et 19.97 % du PIB). La nouvelle loi sur la passation des marchés publics a commencé à porter ses fruits en 2010 avec une amélioration du taux d'exécution des dépenses d'investissement publics. La formation brute du capital fixe du secteur public a atteint un taux de 6.7 % en 2010, contre 5.6 % en 2009.

Le déficit de la balance commerciale s'est creusé de 23 % en 2010, passant à 269 milliards XOF contre 219 milliards en 2009. Cette détérioration s'explique par une augmentation d'environ 10 % des importations, imputable au renchérissement des produits alimentaires et pétroliers et à une demande élevée des biens intermédiaires et d'équipements, pour les besoins des réhabilitations routière, énergétique et portuaire.

La reprise attendue des exportations togolaises n'a pas eu lieu en 2010. Au contraire, les ventes à l'étranger ont légèrement reculé, à -0.69 % par rapport à 2009, en raison du volume des transits en direction des pays enclavés du Sahel, en baisse d'environ 5 %.

Les activités commerciales, la production et l'exportation du coton et du phosphate ont nettement fléchi. Par ailleurs, les activités de réexportation et de transit ont baissé à cause de l'impact de la récession mondiale dans la sous-région. Sous l'effet combiné de la chute des prix du pétrole et de la diminution des prix des produits alimentaires intérieurs après une récolte abondante, l'inflation a continué de diminuer au cours de l'année 2009 pour se situer à une moyenne de 2.9 %, puis reprendre en 2010, à 5.3 %.

En 2010, le déficit des transactions courantes extérieures devait rester élevé, et se situer à 6.8 % du PIB, contre 6.6 % en 2009. Les importations ont augmenté, en raison des projets d'infrastructures publiques. Une légère hausse des exportations directes est observée. Elle s'explique notamment par l'augmentation des exportations du clinker, mais elle est atténuée par la récession mondiale qui a fait chuter les prix et les volumes des exportations de coton et de phosphates.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
<b>Formation brute de capital</b>	16.7	18.7	11	9.7	8.3	2.2	2.1	1.9
Publique	2	6.2	13	10	7	0.9	0.7	0.5
Privée	14.7	12.5	10	9.5	9	1.3	1.3	1.3
<b>Consommation finale</b>	97.5	96.8	2.3	2.4	2.8	2.2	2.3	2.6
Publique	11.9	14.2	3.5	1.8	1.8	0.5	0.3	0.2
Privée	85.6	82.6	2.1	2.5	2.9	1.7	2.1	2.4
<b>Secteur externe</b>	-14.2	-15.5	-	-	-	-1	-0.7	-0.5
Exportations	34.9	35.5	3.1	4.2	4.2	1.5	2	2
Importations	-49.2	-51	3.8	4.1	3.8	-2.4	-2.6	-2.5
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	-	-	-	-	-	3.4	3.7	4

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416777>

## Politiques macroéconomiques

---

Le Togo exécute depuis début 2008 une Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), et a obtenu un important réaménagement de sa dette extérieure en juin 2008. La quatrième revue de la Fec a conclu à l'exécution satisfaisante du programme, en dépit de la récession mondiale. Tous les objectifs budgétaires clés ont été atteints. Des progrès ont été réalisés dans les mesures structurelles. Les finances publiques sont restées saines, grâce à la discipline budgétaire. L'accumulation d'arriérés intérieurs a été évitée, malgré les pressions économiques. Les recettes fiscales ont augmenté, comme en 2009, et les recettes non fiscales ont été mobilisées de manière plus efficace. En outre, la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a octroyé un prêt au Togo, qui résulte de l'allocation de droits de tirage spéciaux par le Fonds monétaire international (FMI). Les effets combinés de tous ces développements ont donné au Togo une certaine assise budgétaire, pour faire face à l'impact de la récession mondiale.

### Politique budgétaire

Le déficit du solde primaire s'est creusé en 2010. Il est passé à -5.8 % du PIB contre -5.5 % en 2009. Le financement net accordé par les pouvoirs publics au système bancaire s'est pourtant limité à 13.3 milliards XOF à fin juin 2010 – soit la moitié de ce qui était prévu. Deux facteurs ont joué dans le programme d'apurement des arriérés : la complexité de l'exécution de la stratégie d'apurement des arriérés du secteur privé, d'une part, et les paiements d'arriérés au secteur d'électricité et aux sociétés pétrolières effectués au premier trimestre 2010, d'autre part. Du coup, le niveau net d'apurement d'arriérés s'est situé à 31.8 milliards XOF à la fin juin, alors que le plafond avait été fixé à 58 milliards pour la même période.

Le taux d'endettement est passé de 80.4 % en 2008 à 84.7 % en 2009 et serait de 85.9 % en 2010, encore supérieur au critère de convergence communautaire de 70 %. Dans le cadre du programme FRPC/Fec en cours d'exécution, le gouvernement cherche à conclure des accords sur le remboursement des arriérés aux créanciers bilatéraux et multilatéraux. Le Togo s'est engagé à ne pas en accumuler sur la période 2010-15.

Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales est passé de 33.3 % en 2008 à 41.2 % en 2009 et devrait se situer à 39.1 % en 2010 et 36.2 % en 2011. Un niveau qui reste supérieur à la norme communautaire de 35 %, en raison du recrutement de nouveaux fonctionnaires. L'évolution tient compte des recrutements prévus dans l'éducation et de la santé. Le ratio passerait à 35.8 % en 2012 et à 32.8 % en 2013, respectant la norme communautaire.

Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales est passé de 12.9 % en 2008 à 16.5 % en 2009, et devrait se situer à 21.7 % en 2010. La hausse programmée des dépenses publiques et des dépenses en capital sur financements internes a atteint 38.4 %, contre une norme communautaire de 20 %. Ce ratio passerait de 29.6 % en 2011 à 28.6 % en 2012.

Le taux de pression fiscale est passé de 14.9 % en 2008 à 15.4 % en 2009 et serait de 15 % en 2010, inférieur à la norme communautaire de 17 % pour les pays de l'Union économique et monétaire des États d'Afrique de l'Ouest (UEMOA). La part importante du secteur primaire dans le PIB constitue l'un des handicaps à l'amélioration du taux de pression fiscale. L'agriculture, tout comme l'économie populaire du secteur informel, échappe en effet à l'impôt. Ce taux devrait s'améliorer d'ici 2015. En 2011 et 2012, il serait respectivement de 16.3 % et 16.6 %, se rapprochant ainsi de la norme communautaire.

En 2009, les recettes fiscales budgétaires prévues pour un montant de 223.6 milliards XOF ont été recouvrées à hauteur de 229.1 milliards, soit un taux de réalisation de 102.5 %. Les recettes non fiscales budgétaires prévues à 65.1 milliards XOF ont été recouvrées pour un montant de 22 milliards, soit un taux de recouvrement de 33.8 %, en raison du versement en fin d'année des dividendes des sociétés d'État. Globalement, le niveau d'exécution budgétaire en 2009 a été satisfaisant en matière de recettes et de dons. Les crédits alloués aux dépenses et prêts nets ont été contenus dans leur enveloppe budgétaire.

Fin septembre 2010, les recettes fiscales budgétaires prévues à hauteur de 224.7 milliards XOF avaient été recouvrées à 185.5 milliards, soit un taux de réalisation de 82.4 %. Les recettes non fiscales budgétaires projetées à 26.76 milliards ont été réalisées à 36.3 milliards, soit une performance de 136.7 %. Les dons budgétisés pour un montant de 83.65 milliards ont été encaissés à 15.5 milliards, soit un taux d'encaissement de

18.5 %. Les crédits alloués aux dépenses et prêts nets évalués à 430.72 milliards ont été exécutés à hauteur de 244.3 milliards soit un taux d'exécution de 56.7 %. Les dépenses courantes projetées à 227.54 milliards ont été réalisées à 166.3 milliards, soit un taux d'exécution de 73.1 %. Les dépenses d'investissement prévues pour un montant de 203.17 milliards ont été exécutées à hauteur de 76.1 milliards, soit un taux de réalisation de 37.4 %.

Grâce à la mise en œuvre des mesures inscrites dans le cadre du programme financier conclu avec le FMI et la Banque mondiale, visant à réduire les exonérations fiscales en 2010, les recettes fiscales devraient atteindre 16.7 % du PIB. Un niveau qui reflète l'environnement global et le rythme de développement du pays. Les autorités entendent renforcer l'efficacité et l'équité du système fiscal, par le biais des mesures suivantes : renforcement de l'administration fiscale et élargissement de l'assiette fiscale, avec une réduction plus poussée des taux d'imposition, pour réduire la part de l'économie qui relève du secteur informel.

En somme, la politique budgétaire menée en 2010 a été une politique de relance prudente qui a généré un taux de croissance de 3.4 %. Les soldes budgétaires de base en pourcentage du PIB ont été projetés pour 2011 et 2012 à -5.6 % et -5.2 % respectivement.

Avec l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPT le 14 décembre 2010, les niveaux d'endettement du Togo vont chuter et la norme communautaire de 70 % devrait être respectée. La dette extérieure du Togo pourrait se ramener à 12.3 % du PIB en valeur actuelle. Combinée à une dette intérieure de 17.9 % du PIB (en excluant les arriérés non-audités), elle permettrait au Togo d'afficher une dette publique totale en valeur actuelle d'environ 30 % du PIB. Désormais, le Togo privilégie les prêts concessionnels, conformément à ses engagements. La politique budgétaire de 2011 et 2012 sera guidée par la discipline et le soutien à la croissance. La situation budgétaire demeure un défi pour le gouvernement. Elle constitue un repère important pour la continuation du programme FRPC/Fec. Tout déficit sera probablement financé par les institutions financières internationales et les donateurs, ainsi que par une mobilisation des fonds sur le marché financier régional.

La capacité d'absorption des aides extérieures s'améliore, mais des difficultés demeurent. Des lenteurs administratives se font ressentir dans la transmission des rapports d'adjudication des marchés. Des insuffisances ont aussi été constatées dans les documents relatifs à la passation des marchés. Les délais dans la signature des marchés peuvent atteindre cinq mois après avis de non objection de la part des donateurs. Le non respect des délais contractuels par des entreprises adjudicataires des travaux pose aussi problème, de même que les lenteurs observées dans la signature et la transmission des décomptes aux donateurs pour le paiement des entreprises.

Pour assurer une bonne gestion budgétaire, un Cadre de dépense à moyen terme (CDMT) est mis en place depuis avril 2009. Le processus n'est pas encore achevé.

La dette extérieure domine, comptant pour environ 63 % de la dette publique totale, le reste étant représenté par la dette intérieure.

Au vu des chiffres de 2009 et de fin septembre 2010, la collecte des recettes fiscales semble efficace, malgré un taux de pression fiscale inférieur à la norme communautaire de 17 %. Cette performance s'explique par les différentes réformes engagées au niveau des régies financières, dans le contrôle fiscal, le recouvrement et la lutte contre l'évasion fiscale. Il faut citer, parmi ces réformes, la limitation des exonérations accordées aux opérateurs économiques et le contrôle du dédouanement par le logiciel Sydonia, au niveau de la Direction générale des douanes.

La mobilisation des ressources publiques demeure un défi majeur pour le Togo, en raison de l'étroitesse de la base imposable. En cause, la non fiscalisation d'une bonne partie de l'agriculture et de l'économie « populaire » (petits commerces), qui va en grossissant. Ce problème est exacerbé par l'évasion et la fraude fiscales, ainsi que par le manque d'efficacité des règles concernant les recettes et les exonérations fiscales.

Des réformes visent à élargir et diversifier l'assiette fiscale. Le système qui détermine la valeur des importations va être amélioré au niveau des douanes. La sous-facturation des véhicules d'occasion devrait diminuer, comme la fraude sur les produits pétroliers. La Direction des impôts se montre performante pour le

recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de l'impôt sur les sociétés comme de l'impôt sur les revenus des particuliers. D'où la réduction des taux d'imposition de 7 points de pourcentage pour l'impôt sur les sociétés et de 3 points pour l'impôt sur les revenus.

Un aspect important de la politique budgétaire vise la réduction du nombre de comptes détenus par des administrations publiques dans les banques commerciales et à la Banque centrale. La création d'un compte unique du Trésor est en projet. Les dépenses budgétaires et notamment les projets d'investissement devraient gagner en efficacité, grâce à l'amélioration des contrôles financiers et l'élimination des étapes redondantes de la chaîne des dépenses.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	12.5	18.2	17.6	16.4	16.7	16.8	16.7
Recettes fiscales	11.3	15.3	14.9	14.5	14.4	14.2	14
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	0.3	1.7	2.1	1.1	1.6	1.9	2
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dépenses totales (et prêts nets) (a)</b>	13.1	17.8	17.9	21.9	22.5	22.4	21.8
Dépenses courantes	11.7	16.2	14.3	15.7	15.8	15.4	14.7
Sans les intérêts	10	14.9	13.6	14.9	15	14.6	14.1
Salaires	5	5.3	5	6.3	6.2	6	5.9
Biens et services	1.5	2.5	4.2	2.7	2.8	2.7	2.6
Intérêts	1.7	1.3	0.8	0.9	0.8	0.8	0.6
Dépenses en capital	1.4	2	3.5	6.2	6.7	7	7.1
<b>Solde primaire</b>	1.1	1.6	0.5	-4.7	-5	-4.8	-4.6
<b>Solde global</b>	-0.6	0.4	-0.2	-5.5	-5.8	-5.6	-5.2

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

**Source :** Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417746>

## Politique monétaire

La politique monétaire du Togo, membre de l'UEMOA, est conduite par la BCEAO, qui détermine les taux d'intérêt réels, suivant l'évolution économique. Cette politique est marquée depuis 2009 par le maintien des montants offerts sur le guichet des appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités, correspondant aux besoins exprimés par les banques. Ceci a entraîné, au cours du troisième trimestre 2010, une légère hausse du taux moyen pondéré des appels d'offres à une semaine et, incidemment, des taux interbancaires moyens à une semaine. Cette orientation de la gestion de la liquidité bancaire se justifie par un contexte marqué par une surliquidité.

Le marché financier régional a connu un regain d'activité au troisième trimestre 2010, qui s'est traduit par un redressement des indicateurs boursiers. Les indices de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) ont renoué avec un rythme ascendant, après avoir été légèrement orientés à la baisse durant le premier trimestre 2010. L'indice BRVM 10 et l'indice BRVM composite se sont fixés au 30 septembre 2010 à 69.98 points et 147.67 points, respectivement, contre 162.89 points et 142.76 points au 30 juin 2010. La hausse des indices est due à la progression des cours dans l'agriculture et les services publics.

La capitalisation boursière totale a augmenté de 4.2 %, pour un montant de 3 691.6 milliards XOF à fin septembre 2010, après un repli de 1.3 % au trimestre précédent. Cette évolution est portée à la fois par l'accroissement de 7.7 % de la capitalisation boursière du marché des obligations et par la hausse de 3.7 % de la capitalisation du marché des actions.

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), avec une base 100 en 2008, s'établit au deuxième trimestre 2010 à 104.5. L'IHPC s'est élevé en juin 2010 à 104.9 contre 104 en juin 2009, soit une hausse de 0.9 %, qui provient des augmentations des nomenclatures « sels et épices » (21.7 %), « santé » (19.2 %) et « enseignement » (12.2 %). La prévision du taux d'inflation pour 2010 s'élève à 5.3 %.

Fin décembre 2010, la projection de la situation monétaire par rapport à la même période en 2009 est marquée par une baisse de 0.6 % des avoirs extérieurs nets, une régression de 16.6 % du crédit intérieur et une diminution de 5.6 % de la masse monétaire. Les avoirs extérieurs nets ont été estimés à fin décembre 2010 à 242.7 milliards XOF contre 244.7 milliards en 2009, soit une baisse de 0.6 %. Cette diminution est induite par une baisse de 39.3 % des avoirs extérieurs nets des banques commerciales. Le crédit intérieur a été estimé à 339.5 milliards XOF pour 2010 contre 407.2 milliards en 2009, soit une baisse de 16.6 %. Ce déclin résulte de la détérioration du crédit à l'économie, passé de 295 milliards XOF en 2009 à 253 milliards en 2010.

### Position extérieure

Les effets de la crise financière internationale et des réformes structurelles au Togo se font ressentir sur le solde de la balance des paiements, qui devait être nul en 2010. Le déficit courant de 159.7 milliards XOF équivaut à l'excédent de flux nets de capitaux.

Le déficit de la balance courante a été estimé en 2010 à 159.7 milliards XOF, en aggravation de 63.2 milliards par rapport à 2009, à cause de la dégradation des balances commerciale, des services et des revenus. Le déficit des revenus s'amplifierait de 1.1 milliard par rapport à 2009 à cause de la hausse des intérêts dus au titre de la dette extérieure publique. Ces intérêts augmentent avec la progression des tirages sur ressources extérieures et l'accroissement des dividendes versés aux investissements directs étrangers. Le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant est estimé à -6.8 % en 2010 contre -6.6 % en 2009.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières a été estimé excédentaire en 2010 pour un montant de 159.7 milliards XOF (10.2 % du PIB), en amélioration de 58.1 milliards (3.7 % du PIB) par rapport aux 101.6 milliards de 2009 (6.7 % du PIB). Cette évolution résulterait de l'accroissement des flux nets de dons projets (à hauteur de 17.6 milliards), d'investissements directs (5 milliards) et de tirages sur ressources extérieures (45.3 milliards).

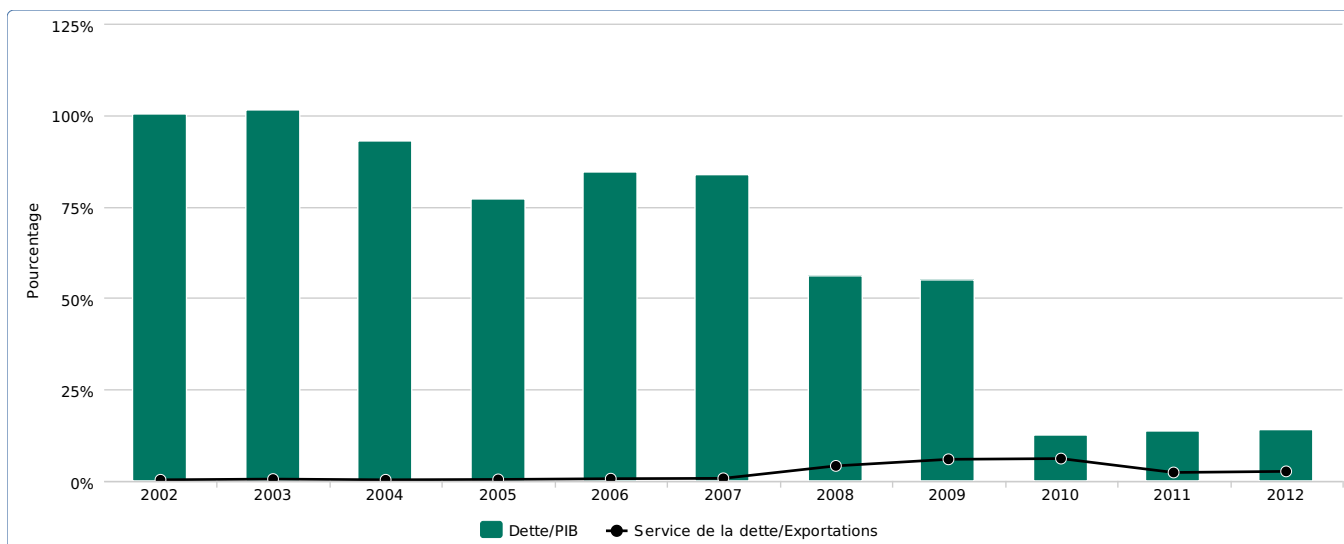
Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Balance commerciale</b>	-10.7	-16.2	-14.7	-12.7	-13.2	-12.6	-11.6
Exportations de biens (f.o.b.)	28.4	26	26.4	27.7	28.1	28.4	29
Importations de biens (f.o.b.)	39.1	42.2	41.1	40.3	41.2	41.1	40.6
<b>Services</b>	-3.9	-2.7	-2.4	-3	-2.5	-2.4	-2.2
<b>Revenu des facteurs</b>	-1.5	-1.2	-0.5	-0.4	-0.5	-0.3	-0.4
<b>Transferts courants</b>	6.2	11	10.2	9.5	9.3	9.8	9.2
<b>Solde des comptes courants</b>	-9.9	-9.1	-7.4	-6.6	-6.8	-5.5	-5

**Source :** Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).  
2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418715>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412483>

## Questions structurelles

---

### Développement du secteur privé

Le Togo a gagné deux places dans l'édition 2011 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, passant au 160<sup>e</sup> rang sur 183 pays. Ce classement reflète les efforts de promotion du secteur privé. Parmi les mesures prises en faveur de la création d'entreprises figurent un cadre réglementaire plus incitatif, la réduction de 40 % des coûts d'enregistrement et la réduction des délais administratifs à un maximum de trois jours. L'impôt sur les sociétés a baissé de 7 % en 2009 et de 3 % en 2010. Un nouveau code des investissements est en projet, de même qu'une nouvelle loi sur la zone franche, visant la promotion des investissements et l'adoption d'une charte des petites et moyennes entreprises et industries (PME-PMI).

De nombreux défis restent à relever pour favoriser l'éclosion d'un secteur privé fort, compétitif et capable de jouer son rôle de moteur de la croissance. Ces défis portent sur les lourdeurs administratives liées au commerce international, à la protection des investisseurs et à l'exécution des contrats. Il faut aussi citer les lenteurs judiciaires, les difficultés d'accès au crédit, le manque d'accompagnement et d'appui aux PME-PMI. L'absence d'un cadre de promotion de la qualité et d'une culture de la propriété intellectuelle jouent aussi.

Les autorités togolaises ont poursuivi en 2010 la restructuration bancaire commencée en 2009. La privatisation des banques publiques reste à l'ordre du jour. Les recettes iront au remboursement de la dette intérieure. En collaboration avec la commission bancaire de l'UEMOA, les autorités veulent maintenir un contrôle rigoureux de la gestion de ces banques jusqu'au terme du processus de privatisation. L'instauration d'une structure de recouvrement des prêts improductifs acquis par l'État, dans le cadre de l'assainissement des banques publiques, a bien avancé en 2010. Afin de redynamiser la Caisse de retraite du Togo (CRT), un audit financier et organisationnel a été réalisé en 2010. Cet audit comprend l'étude actuarielle, en vue d'une stratégie globale d'apurement de la dette sociale de l'État.

### Autres développements récents

Le Togo a finalisé en 2010 sa stratégie de réforme des finances publiques. Les actions prioritaires pour 2010 et 2011 portent sur la programmation budgétaire et l'exécution des dépenses, la fiscalité et la gestion de la trésorerie. Il est surtout question de réduire au maximum les exonérations fiscales exceptionnelles, notamment celles qui sont liées aux douanes. Des receveurs vont être nommés au sein des administrations des douanes et des impôts. Le logiciel dénommé Système intégré de gestion des finances publiques (Sigfip) doit être étendu aux régies financières. L'avant-projet du nouveau Code des douanes doit être adopté. Un système de pilotage mensuel doit être lancé dans la gestion de trésorerie, avec des données complètes et dans les délais appropriés, aussi bien sur la collecte fiscale dans toutes les régies que sur les dépenses de l'État. Il s'agit par ailleurs d'appliquer un nouveau cadre institutionnel de gestion de la trésorerie et de renforcer la gestion de la dette publique à travers le développement d'une stratégie d'endettement compatible avec les objectifs budgétaires de la période 2011-15.

En matière de gouvernance budgétaire, les procédures d'exécution ont été simplifiées, pour réduire les délais dans la chaîne de dépenses. Le contrôle financier a été renforcé et la mise en place du logiciel Sigfip a permis de réduire les délais de contrôle de sept à cinq semaines. Un arrêté portant modification du circuit de la dépense a été pris en juin 2010 afin de limiter le traitement des engagements à deux échelons seulement, celui de l'administrateur de crédits et celui du contrôleur financier. L'objectif consiste à accélérer l'exécution des dépenses d'investissement.

Un nouveau mécanisme automatique de fixation de prix des produits pétroliers a été adopté, pour limiter les risques budgétaires et atténuer l'impact social de fluctuations brutales. Désormais, des ajustements automatiques et fréquents permettent un lissage des prix à la pompe. Le secteur des carburants n'en continue pas moins de poser des défis importants aux finances publiques. La consommation de carburants en pourcentage du PIB figure parmi les plus élevées d'Afrique. Ces dernières années, les taxes sur les carburants ont contribué à environ 2.7 % du PIB et 20 % des recettes fiscales. Une récente baisse des ventes de carburants a réduit l'assiette fiscale. Cette baisse provient de pénuries dans les stations, en raison du développement de la contrebande aux frontières. En l'absence d'une répercussion intégrale des prix internationaux sur les prix à la pompe, le passif éventuel du gouvernement pour les compagnies pétrolières a beaucoup augmenté en 2007/08, à l'époque de la crise des carburants. L'importance des arriérés de paiements du gouvernement envers les compagnies pétrolières a conduit à un arrêt des importations par les sociétés privées. La gestion des importations par les pouvoirs publics augmente les risques budgétaires. Pour relever ces défis, les autorités ont mis en place ce mécanisme de tarification automatique des carburants.

## Partenaires économiques émergents

---

Le Togo bénéficie de l'assistance, sous forme de dons ou de prêts, de plusieurs pays émergents dans des domaines variés. Ces pays viennent surtout de l'Asie (Chine, Inde, Corée du Sud), mais aussi d'Amérique latine (Brésil, Cuba), du monde arabe (Arabie saoudite, Koweït, Égypte, Maroc, Tunisie, Algérie et Libye), sans oublier la Turquie. Leur assistance porte essentiellement sur l'infrastructure (Chine, Libye), l'agriculture (Corée du Sud, Brésil), l'éducation de base (Chine), l'enseignement supérieur avec des bourses d'étude (Maroc, Tunisie, Algérie, Cuba, Turquie), la santé (Inde, Chine, Iran, Cuba) et l'habitat social (Inde). Compte tenu de l'immensité des besoins, cette assistance complète, plutôt qu'elle ne concurrence, l'aide des partenaires traditionnels que sont la France, l'Allemagne et l'Union européenne (UE).

Les relations du Togo avec ses partenaires émergents s'inscrivent dans le cadre des accords de coopération bilatéraux, dont le suivi se fait périodiquement à travers la tenue de commissions mixtes. Ces relations relèvent de la compétence des ministères des Affaires étrangères et du Plan.

La Chine, avec des dons et prêts totalisant 121.29 millions de dollars (USD) en 2008, devance l'Inde au rang des principaux partenaires émergents, mais aussi plusieurs partenaires traditionnels. Pékin a été le premier pourvoyeur de dons en 2008 avec une aide estimée à 118.43 millions USD, suivie par l'UE (29.14 millions), les Nations Unies (25.86 millions), la France (18.23 millions) et l'Allemagne (2.01 millions). La Chine a été le troisième créancier en termes de prêts en 2008 avec 2.86 millions USD, derrière l'UE (5.78 millions), la Banque mondiale et la France (2.40 millions).

Depuis le début des relations sino-togolaises, en 1972, un total de 26 projets de développement dans l'infrastructure, la santé, l'agriculture et le sport ont été financés par Pékin. En 2008, 18 projets étaient en cours, dont les plus importants portent sur la voie de contournement de Lomé Section 2 (81.8 millions USD), la construction d'un centre pilote agricole (6.4 millions), les équipements de construction de routes (4.7 millions), la réhabilitation et la construction de trois ponts (3.2 millions) et la construction de deux écoles primaires rurales (1.6 million).

## Contexte politique

---

Le Togo a connu une crise politique aux lendemains de l'avènement du multipartisme début 1990. Pour sortir de cette crise, le gouvernement a engagé à plusieurs reprises des concertations avec l'opposition. Dans le cadre de ces discussions, il a souscrit à un ensemble de 22 engagements pour renforcer la démocratie togolaise. Un accord politique global a été approuvé et signé le 20 août 2006. Les élections législatives, plusieurs fois reportées, ont eu lieu en octobre 2007, permettant de renouer avec les partenaires au développement.

Après la mort de son père, le général Gnassingbé Eyadéma, Faure Gnassingbé a été élu président en 2005 dans des conditions contestées, lors d'un scrutin marqué par des violences (500 morts selon les Nations Unies). Il a été réélu en 2010 dans un climat moins tendu, même si les élections ont été une nouvelle fois contestées. Des manquements ont en effet été relevés par les partis d'opposition, aussi bien dans la révision des listes électorales que dans la procédure de proclamation des résultats. Des irrégularités qui ne seraient pas de nature à entacher l'ensemble du processus électoral, selon les autorités.

Le gouvernement cherche à améliorer la gouvernance à travers un processus de réforme axé sur l'amélioration de la gestion des services étatiques et l'implication de la société civile dans les projets de développement. La réforme de la police, initiée en 2010, devrait s'intensifier en 2011. L'année 2010 a été marquée par quelques mouvements de grèves, notamment dans le secteur du transport urbain, à la suite de la hausse des prix du carburant. Les agents de santé, pour leur part, ont revendiqué de meilleurs salaires.

## Contexte social et développement des ressources humaines

Le contexte social est marqué par un apaisement du climat politique et la persistance de la pauvreté. Celle-ci touche 61.4 % des Togolais, selon les résultats du Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (Quibb) mené en 2006 et actualisé en 2009. D'après l'enquête de 2006, la pauvreté est plus prononcée dans le milieu rural (74.3 % de la population) que dans les zones urbaines (36.7 %). Outre des disparités régionales importantes, la pauvreté frappe plus les ménages dirigés par les hommes (64.2 %) que ceux dirigés par les femmes (50.1 %).

Malgré un environnement économique difficile, le gouvernement a pris des mesures concrètes, susceptibles d'améliorer les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), pour l'instant hors de portée au Togo. La gratuité de l'éducation primaire a été décrétée. Les campagnes intégrées de vaccination ont été renforcées, de même que la distribution de moustiquaires imprégnées et de produits nutritifs. Les campagnes de sensibilisation sur le VIH/sida et la prise en charge des personnes infectées ont aussi été améliorées.

Le système éducatif affiche des résultats mitigés. Le taux brut de scolarisation est passé de 92 % en 2007 à 104 % en 2009, contre un objectif de 108 % pour l'année 2009. Le taux d'achèvement s'est détérioré entre 2008 et 2009 (baisse d'un point de pourcentage), révélant ainsi l'accentuation du phénomène d'abandon du cycle primaire. Le taux brut d'admission au cours préparatoire de première année (CP1) s'est nettement amélioré, passant de 90 % à 120 % entre 2008 et 2009, mieux que l'objectif de 105 % fixé pour l'année 2009.

Le programme de développement des services de santé a également connu une performance mitigée. Les couvertures vaccinales au plan national indiquent une nette amélioration. Grâce aux actions bien ciblées (supplémentation en vitamine A, déparasitage à l'albendazole et distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides), le taux de mortalité infantile a fortement baissé, passant de 123 pour 1 000 en 2006 à 70 pour 1 000 en 2009. La part des moins de cinq ans atteints de paludisme grave reste élevée, à 13.5 % en 2009, très loin de la cible de 5 % fixée pour cette année. De même, la prévalence du VIH/sida chez les 15-49 ans s'élève à 3.16 % en 2009, alors que le Programme national de lutte contre le sida (PNLS) avait misé sur le maintien du niveau enregistré en 2008 (2.40 %).

Le taux de desserte en eau potable des populations rurales s'élève à 37.85 % en 2009, encore loin de la cible des OMD (49.60 %). En matière d'assainissement, l'atteinte des OMD en 2015 implique que 55 % des populations rurales disposent de latrines. En 2009, ce taux plafonnait à 11.85 %, contre un taux prévisionnel de 37 %. Cette faible performance marque tout de même une amélioration par rapport à 2007 et 2008.

En matière d'égalité des sexes, l'indice de parité fille/garçon dans l'enseignement secondaire s'est dégradé entre 2007 et 2009, passant de 80 % à 72.5 %. D'importants efforts restent donc à faire pour atteindre la parité dans l'enseignement secondaire. Par ailleurs, la part des femmes au gouvernement (13.3 %) est restée stable entre 2008 et 2009. Le gouvernement issu de l'élection présidentielle de mars 2010 comporte 22.6 % de femmes.

Quant à la protection sociale, l'étendue de la couverture des travailleurs du secteur privé formel et parapublic est passée de 2.6 % à 2.8 % entre 2008 et 2009. En revanche, le taux de fréquence des accidents de travail est passé de 7.1 % en 2008 à 7.5 % en 2009, pour un objectif de 7 %. Des efforts doivent être faits dans ce domaine.